



Légende

Protections actuelles du patrimoine

- Monuments historiques
- Abords des M.H. (Rayon de 500 mètres)
- Site inscrit

Repérage patrimonial

- Edifice de catégorie C1 (édifices majeurs)
- Edifice de catégorie C2 (édifices remarquables)
- Edifice de catégorie C3 (édifices d'accompagnement)

NEF

- Trame urbaine majeure
- Tracé de l'enceinte fortifiée
- Trame urbaine remarquable
- Cours et passages remarquables
- Espace public remarquable
- Espace non bâti de mise en valeur
- Parc, jardin ou espace paysager remarquable
- Alignement d'arbres remarquable
- Axe de composition remarquable

69 - RHÔNE - VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

P3 - PLAN DE REPERAGE PATRIMONIAL (ZOOM) - DECEMBRE 2014

REPERAGE PATRIMONIAL

ZOOM SUR LA NEF

Pour être annexé à la délibération d'approbation de l'AVAP en date du 11 décembre 2014.
Le Président, Daniel FAURITE

P3
DEC. 2014

0 10m 20m 40m

ARCHIPAT Bureau d'études : ARCHIPAT
19 rue des Tullottes - 69600 LYON
tel. 04 77 24 11 50